

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, MARAS L, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALARD JL

Excusés avec pouvoirs : COTTANCIN B (pouvoir à CHOMIENNE B),

Absents : FONT F

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : BACHER M

Délibération N° 026/2024

Affectation des résultats 2023

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M BARRIER, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

*	Résultats de clôture 2022	Affectation exercice 2021	Résultats 2022	Résultats de clôture 2022
Fonctionnement	341 180.89 €	76 919.63	97 149.48 €	361 410.74 €
Investissement	-201 266.66€		- 186 753.57 €	- 388 023.23 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	361 410.74 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	282 600.00 €
Solde de disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	78 810.74 €
Total affecté au c/ 1068	0,00 €

Certifiée conforme

Farnay, le 13 avril 2023

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

La secrétaire
BACHER Muriel

Publié sur le site
internet le
12/04/2024
par Béatrice Gouy
Secrétaire générale

